

Non, le traité d'Aix-la-Chapelle ne va pas donner l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne

FAKE OFF Sur les réseaux sociaux, le traité d'Aix-la-Chapelle, qu'Emmanuel Macron doit signer avec Angela Merkel le 22 janvier, est accusé d'offrir l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne...

Alexis Orsini | Publié le 15/01/19 à 17h06 — Mis à jour le 15/01/19 à 20h04



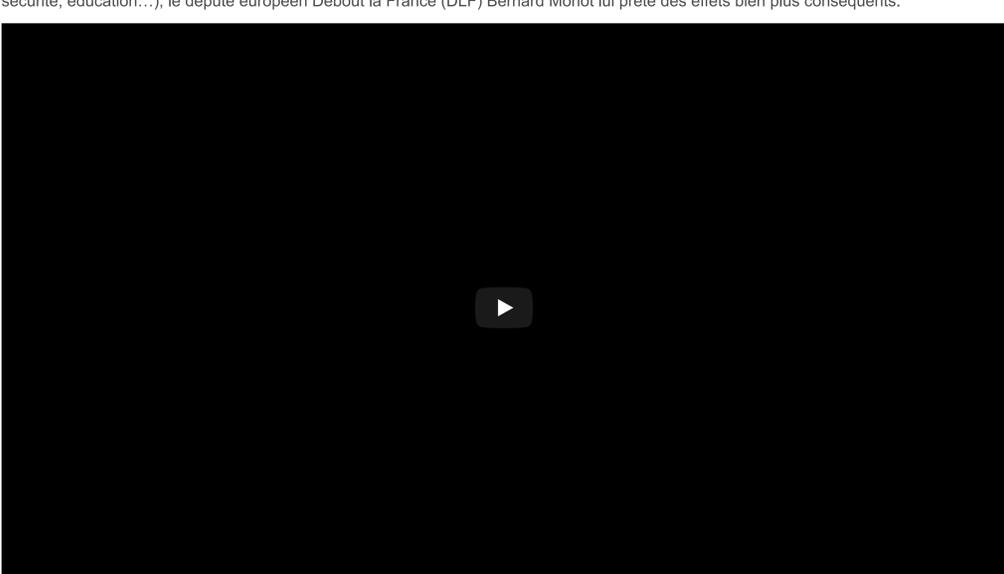
Emmanuel Macron à Prague en octobre 2018. — Ondrej Deml/AP/SIPA

- L'Alsace et la Lorraine vont-elles redevenir allemandes?
- C'est ce qu'affirme une intox très partagée à propos du traité d'Aix-la-Chapelle, un texte qui doit être signé par Emmanuel Macron et Angela Merkel le 22 janvier.
- La lecture du traité en question suffit à décrédibiliser cette rumeur relayée notamment par le député européen Bernard Monot (Debout la France).

Un mois après s'être vu reprocher (à tort) de faire perdre à la France sa souveraineté en adoptant « [le pacte de Marrakech](#) » (<https://www.20minutes.fr/monde/2387419-20181205-perte-souverainete-contraite-france-vrai-faux-pacte-mondial-migrations-ONU>), Emmanuel Macron s'approprierait de nouveau à porter atteinte aux intérêts de la nation.

Sur les réseaux sociaux, et notamment au sein de groupes de « [gilets jaunes](#) » (<https://www.20minutes.fr/societe/gilets-jaunes/>), nombre d'internautes l'accusent en effet d'être sur le point de « vendre » en secret l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne. Comment ? En signant le 22 janvier prochain, avec la chancelière Angela Merkel, le traité d'Aix-la-Chapelle dans cette ville allemande.

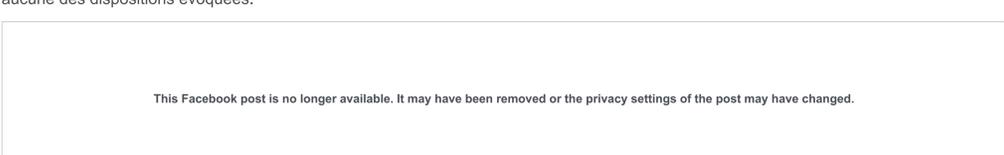
Si celui-ci vise, comme [l'explique l'Elysée sur son site](#) (<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/01/08/signature-nouveau-traite-franco-allemand-aix-la-chapelle>), à renforcer les « liens déjà étroits entre l'Allemagne et la France » dans différents domaines (politique, politique étrangère et sécurité, éducation...), le député européen Debout la France (DLF) Bernard Monot lui prête des effets bien plus conséquents.



Dans une vidéo YouTube intitulée « Le traité d'Aix-la-Chapelle : nouvelle trahison de la nation » – dont les arguments et le discours sont depuis repris [dans un article](#) (<http://resistancerepubliquaine.eu/2019/01/14/abomination-le-22-janvier-macron-abandonne-lalsace-et-la-lorraine-a-lallemagne/>) du site d'extrême droite Résistance républicaine, comme sur les réseaux sociaux –, il affirme notamment : « Evidemment, ce traité d'Aix-la-Chapelle, vous n'en avez jamais entendu parler aux informations télévisées. C'est comme pour le traité de Marrakech, nous sommes tous enfumés par le pseudo [grand débat national](#) (<https://www.20minutes.fr/societe/grand-debat-national/>) pendant que, dans notre dos, Macron prépare en secret un nouveau putsch contre la France. »

« [Le] traité [d'Aix-la-Chapelle] devrait ainsi expérimenter des clauses d'exception à la loi de la République dans les régions transfrontalières franco-allemandes [...]. Il en sera fini des lois françaises dans ces eurodistricts. En quelque sorte, l'Alsace repassera sous gestion allemande et la langue administrative sera l'allemand. Ce traité funeste s'emploie à faire sortir ces régions frontalières françaises du [giron] du territoire national », poursuit l'ancien élu du Front national.

Il relaye ainsi une intox de taille puisque le traité en question, dont les 28 articles sont [déjà consultables sur le site Contexte](#) (https://www.contexte.com/article/pouvoirs/55-ans-apres-le-traite-de-lelysee-la-france-et-lallemagne-completent-leur-cooperation-document_96083.html#), ne comporte aucune des dispositions évoquées.



Help Center

FAKE OFF
« C'est évidemment faux. Ce traité crée des outils, il ne change pas en lui-même nos lois et respecte par définition notre Constitution », indique l'Elysée à *20 Minutes*. Avant d'ajouter : « Concrètement, il permettra aux collectivités frontalières d'identifier des blocages sur le terrain, pour permettre d'adapter plus facilement et plus rapidement, si besoin, le droit aux situations locales et faciliter la vie des citoyens vivant près de la frontière allemande, notamment les 50.000 Français qui traversent quotidiennement la frontière pour aller travailler en Allemagne. »

Il n'est pas non plus question de faire de l'allemand la langue administrative de l'Alsace et de la Lorraine : les articles 10 et 15 du traité prônent au contraire son apprentissage parallèlement à celui du français. Le premier dispose ainsi que « les deux Etats rapprochent leurs systèmes éducatifs grâce au développement de l'apprentissage mutuel de la langue de l'autre » et le second que « les deux Etats sont attachés à l'objectif du bilinguisme dans les territoires frontaliers ».



Un des posts alarmants relayés dans des groupes de « gilets jaunes » à propos du traité d'Aix-la-Chapelle. - capture d'écran

« **Des projets concrets de coopération** »
Quel sera l'impact réel du traité ? « Il s'agit à la fois de principes et de projets très concrets. [...] Dans un contexte international instable, il est important que la France et l'Allemagne rappellent, sous la forme solennelle d'un traité entre Etats, leur attachement à la primauté du droit et au multilatéralisme, leur responsabilité commune pour bâtir une Europe souveraine, unie et démocratique, leur engagement en faveur d'un commerce international ouvert, fondé sur des règles et sur le principe de réciprocité », indique l'Elysée.

Autant de rappels qui doivent être suivis d'effets pratiques : « Le traité pose aussi les bases de projets très concrets de coopération : une clause de défense mutuelle franco-allemande, la création d'une plateforme numérique franco-allemande de contenus audiovisuels, la création d'un fonds franco-allemand pour la société civile [...], d'un conseil franco-allemand d'experts économiques, l'objectif de créer une zone économique franco-allemande dotée de règles communes, etc. »

MONDE
Perte de souveraineté, contrainte pour la France... Le vrai du faux du pacte mondial sur les migrations de l'ONU

SOCIÉTÉ
Non, le «Conseil de Genève des droits de l'homme et de la justice» n'a rien à voir avec le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU

POLITIQUE
Emmanuel Macron, président illégitime d'une «dictature»? Une intox Facebook affirme que la France n'a plus de constitution depuis le 1er janvier 2017

>> Vous souhaitez que l'équipe de la rubrique Fake off (<https://www.20minutes.fr/societe/desintox/>) vérifie une info ? Envoyez un mail à l'adresse fakeoff@20minutes.fr.

20 Minutes est partenaire de Facebook (<https://www.20minutes.fr/medias/2009271-20170206-20-minutes-allie-facebook-lutter-contre-fake-news>) pour lutter contre la désinformation (<https://www.facebook.com/help/188118808357379>). Grâce à ce dispositif, les utilisateurs du réseau social peuvent signaler une information qui leur paraît fautive. (<https://www.20minutes.fr/societe/desintox/>)

Emmanuel Macron | Politique | Alsace | Fake Off | Lorraine | Allemagne | Fact checking | Angela Merkel

20 MINUTES

- Plan du site
- Notre charte
- Journal PDF
- Archives
- La 21^e Minute
- Publicité
- 20 Minutes Média
- Panel des lecteurs
- 2minbooks
- Charte des commentaires
- Mentions légales
- CGU
- Protection des données personnelles
- Gestion des cookies

SERVICES

- Distribution
- Horoscope
- Recette de cuisine
- Codes promo
- Code promo Amazon
- Code promo Zalando
- Jeux gratuits
- Mots fléchés
- Solitaire
- Puzzle
- Mots croisés
- Sudoku

2.7M | 2.3M | 60K | 11K | 8,7K | 104,3K

BOT 20 MINUTES

NOUS CONTACTER

La fréquentation de 20 Minutes est certifiée par l'ACPM